

# PIÈCE N°2

# PROJET DE STRATÉGIE DE MISE EN ACCESSIBILITÉ

Les pistes retenues pour bâtir une stratégie patrimoniale de mise en accessibilité sont :

- Importance de la fréquentation du public en général
- Accès à des services prioritaires en termes d'accès aux droits et vie quotidienne
- Services ou lieux majoritairement utilisés par les personnes âgées ou en situation de handicap
- Répartition pluriannuelle du budget global

Stratégie patrimoniale :

ERP	Nom	Priorité	Raisons des choix
1	Groupe scolaire des Hauts Champs	3	Étude en cours pour l'agrandissement, intégrant la mise en conformité accessibilité. Fin des travaux rentrée 2017
2	Ecole du Village	4	La Topographie et la taille de l'établissement rend difficile accès PMR. Une dérogation sera demandée
3	Groupe scolaire du Trait d'Union	2	Travaux de mise en accessibilité importants, échelonnés sur 6 ans
4	Hôtel de ville	2	Travaux de mise en accessibilité
5	LCR Village Révolution Française	4	Établissement très peu fréquenté Cet établissement sera désaffecté et ne recevra plus de public
6	Marché couvert	3	Remplacement de l'établissement envisagé.
7	Espace Eiffel	2	Travaux de mise en accessibilité
8	Bungalow	3	Le bâtiment est vétuste sont remplacement est envisagé.
9	Cimetière	4	La topographie rend difficile la mise en accessibilité pour les PMR. Une dérogation sera demandée.
10	SAJ	3	Le bâtiment est vétuste sont remplacement est envisagé.
11	ALSH Primaire	2	Les parties utilisées par la grande majorité du public sont accessibles
12	Maison de la petite enfance	1	Construction récente, peu de travaux pour la mise en accessibilité.
13	Ancienne crèche	1	Réhabilitation en cours avec mise en accessibilité
14	Local 16/20	4	Utilisation futur de cet établissement n'est définie. Il n'est plus utilisé en ce moment.
15	Église	1	Petits travaux de mise en accessibilité
16	LCR Village place des Droits de l'Homme	4	Public restreint et travaux de mise en accessibilité important
17	Centre Culturel	1	Construction récente, peu de travaux pour la mise en accessibilité.
18	ALSH Maternel	1	Construction récente, peu de travaux pour la mise en accessibilité.

**Priorité 1 :** Bâtiments dont la mise en accessibilité est rapide et à faible coût

**Priorité 2 :** l'importance de la fréquentation, d'accès aux droits et vie quotidienne- Services ou lieux

majoritairement utilisés par les personnes âgées ou en situation de handicap

**Priorité 3** : Bâtiments dont le remplacement ou la transformation sont envisagés (étude en cours)

**Priorité 4** : bâtiments dont la mise en accessibilité est très difficile (topographie) ou de faible utilisation

## COÛT DE LA MISE EN ACCESSIBILITÉ

Le tableau ci-après présente le coût de la mise en accessibilité de l'ensemble des établissements et installations.

	COÛT					
	PÉRIODE 1			PÉRIODE 2	PÉRIODE 3	TOTAL
	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3			
TOTAL	33810 €HT	37700 €HT	40930 €HT	275680 €HT	0 €HT	388120 €HT

# CALENDRIER

Le calendrier de la mise en accessibilité présenté ci-après indique le début et la fin prévisionnels des actions de mise en accessibilité de chaque établissement ou installation du patrimoine.

PÉRIODE	PÉRIODE 1			PÉRIODE 2		
	ANNÉE	2016	2017	2018	2019	2020
ERP 1	JANVIER			DÉCEMBRE		
ERP 2	JANVIER					DÉCEMBRE
ERP 3	JANVIER					DÉCEMBRE
ERP 4	JANVIER				DÉCEMBRE	
ERP 5				JANVIER		DÉCEMBRE
ERP 6				JANVIER		DÉCEMBRE
ERP 7	JANVIER		DÉCEMBRE			
ERP 8						JANVIER DÉCEMBRE
ERP 9			JANVIER			DÉCEMBRE
ERP 10				JANVIER		DÉCEMBRE
ERP 11	JANVIER				DÉCEMBRE	
ERP 12	JANVIER DÉCEMBRE					
ERP 13	JANVIER		DÉCEMBRE			
ERP 14			JANVIER		DÉCEMBRE	
ERP 15	JANVIER DÉCEMBRE					
ERP 16					JANVIER DÉCEMBRE	
ERP 17	JANVIER		DÉCEMBRE			
ERP 18	JANVIER DÉCEMBRE					